

REPUBLIQUE FRANCAISE : LIBERTE EGALITE FRATERNITE
MAIRIE DE BASLIEUX-LES-FISMES

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal – séance du 5 septembre deux mil vingt-deux. Par suite d’une convocation en date du 29/08/2022, les membres du conseil municipal se sont réunis en mairie, le cinq septembre deux mil vingt-deux, à vingt heures, sous la présidence de : Lucie POLLET, Maire.

<u>Nombre de Conseillers</u>	
En exercice	11
Présents	7
Votants	7
Pour	7
Contre	
Abstention	
Délibération n° 13-2022	

Présents : FLORANCE Olivier, JACQUIOT Muriel, HAUTIER Sandra, ANDRÉ Jean-Philippe, VILLIÉ Véronique, MARLOT Fanny

Excusés : DEGRYSE Michel, DEGRYSE Laura, MAGNIEN Karine, MIL-HOMENS Ticiano

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l’article L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Le président ayant ouvert la séance et fait l’appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l’article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales à l’élection d’un secrétaire pris au sein du conseil. Madame Muriel JACQUIOT est désignée pour remplir cette fonction.

ACQUISITION D’UN COPIEUR

Madame Le Maire explique à l’assemblée que la commune était en contrat de location pour le copieur actuellement utilisé en mairie. Celui-ci arrivant à terme. Madame le Maire propose à l’assemblée délibérante l’achat d’un copieur pour le secrétariat de mairie. Elle présente donc trois devis pour copieur.

Les membres présents à l’unanimité décident :

- De retenir la société : KOESIO
- Autorise le Maire à signer tous documents relatifs à cet achat,

Extrait certifié conforme au registre des délibérations

Fait à Baslieux-lès-Fismes,



Lucie POLLET

LUCIE POLLET
2022.09.12 14:14:28 +0200 Le 12/09/ 2022,
Ref:20220912_1320 Maire, Lucie POLLET
Signature numérique
le Maire